

SECRETARIAT GÉNÉRAL A LA
JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES AD-
MINISTRATIFS ET FINANCIERS

SERVICE DU PERSONNEL

(.) DECRET N° 87/260 du 3/6/87
portant affectation de Monsieur MOUYABI
(Gilbert), Magistrat en qualité de Juge du
Siège.

LE PREMIER MINISTRE

VÉRAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de l'or-
donnance 019/84 du 20/8/84, portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 42/61 du 20 Juin 1961, portant statut de la Magistrature ;
Vu la loi 55/83 du 21 Avril 1983, portant réorganisation de la
Justice en République Populaire du Congo ;
Vu le décret 123/61 du 3 Août 1961, portant application de la loi
42/61 du 20 Juin 1961, susvisée ;
Vu le décret 75/890 du 26 Août 1975, abrogeant et remplaçant les
dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961, portant
application de la loi 42/61 relatif au statut de la Magistrature ;
Vu le décret 82/47 du 19 Mars 1982, portant attributions et réor-
ganisation du Ministère de la Justice ;
Vu le décret 82/595 du 18 Juin 1982, fixant les indemnités allouées
aux titulaires de certains postes administratifs ;
Vu le décret 84/356 du 8 Août 1984, portant nomination du Premier
Ministre ;
Vu le décret 86/1172 du 10 Décembre 1986, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
Vu le décret 86/1173 du 10 Décembre 1986, portant organisation des
intérims des membres du Gouvernement ;
Vu la note de service n° 029/RESBJ/SGJ/DRAF/JP du 6 Février 1987,
portant affectation de l'intéressé. /-

DECRETE :

Article 1er : Monsieur ~~BOUYA~~ BOUYA (Gilbert), magistrat de 1^{er} grade, 2^e groupe, 2^e échelon est affecté au Tribunal Populaire d'Arrondissement de Poto-Poto en qualité de Juge du Sièges.

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de Prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 3 JUIN 1987

Par le Premier Ministre,

le Garde des Sceaux, Ministre
du Travail, de la Sécurité Sociale
et de la Justice

Commandant Etienne KIMBEMBE-

Ange Edouard FOUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du
Budget

AMPLIATIONS :

MR.	2
PM.	2
MTSSJ/	2
SGJ/DSAF.	3
Cour Suprême	2
TPC. B/Ville	2
TPA. Poto-Poto	2
DCB.	2
DCF.	2
Dossier	3
Intéressé	1/24

Itihi OMBETOURBA LEKOUNDOU.-